



SÉCURISATION ET PRÉVENTION DES CHUTES DES PERSONNES ÂGÉES



Public

AS, AES, ASH, psychomotricien, ergothérapeute, infirmier



Pré-requis

Aucun



Modalités

Présentiel



Durée

2 jours - 14 heures

DATES & LIEUX



A définir dans vos locaux

INTERVENANTS



Jérôme VIEL
Ergothérapeute

VALIDATION



Certificat de réalisation
Attestation de fin de formation

TARIFS



Nous consulter

PROGRAMME

DÉFINITION ET ÉVALUATION DES CHUTES

- Facteurs de risque (intrinsèques et extrinsèques)
- Conséquence des chutes
- Dépendance et perte d'autonomie
- Outils d'évaluation
- Comment limiter les risques de contention physique de la personne âgée ?
 - Processus de prise de décision et alternatives à la contention

LA PRÉVENTION DES CHUTES

- Modalités de mise en œuvre de la prévention
 - Réalisation de test in situ
 - Mise en place d'exercices de prévention lors des actes de la vie quotidienne
 - Amélioration de l'environnement
- Un rôle « d'éducation » auprès de la personne âgée
 - Inciter à l'utilisation de matériels et outils adapté : analyse ergonomique

ANALYSE DE SITUATIONS ET PLAN D'ACTIONS

- Analyse de situations de chutes des personnes âgées : recherche de causes ou hypothèses évoquées, anticiper les conséquences, formulations de propositions des préventions de chutes
- Utilisation des fiches de déclaration de chute et recherche d'axes d'amélioration pour une meilleure prévention

RÉSULTATS ATTENDUS

- Identifier les facteurs de risque de chute du sujet âgé / patient
- Mettre en place des mesures de prévention (tests physiques, exercices, adaptation de l'environnement et analyse des fiches de déclaration de chutes)
- Evaluer la mise en œuvre et le suivi des objectifs sur la prévention des chutes

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Définir les différents risques de chutes
- Mettre en place des tests d'évaluation simple
- Réaliser des exercices de prévention dans les actes de la vie quotidienne
- Mieux analyser l'environnement matériel et limiter les risques
- Mieux renseigner les fiches de déclaration de chutes pour une analyse plus fine des causes

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Alternance permanente entre les apports théoriques et les exercices pratiques / Prise en compte des expériences professionnelles / Echanges d'expériences et de situations

Utilisation du livret pédagogique remis aux participants

ACCESSIBILITÉ



Lieux aménagés et modalités adaptées pour faciliter l'accès et l'usage aux personnes en situation de handicap